



Procédure de vente.

Vente quote-part terrain

1	2	3	4	5	6
Présentation Découverte des informations sur le projet et les logements Contact avec notre équipe de vente et sélection du bien	Réservation Signature de la convention de réservation Versement immédiat de l'acompte de réservation auprès du notaire agréé Accusé de réception des fonds par le notaire	Financement Mise en relation avec l'établissement financier partenaire pour l'obtention d'un accord de principe pour le financement d'un crédit de construction	Engagement Signature du crédit de construction auprès de l'établissement financier Versement de la quotepart terrain, déduction faite de l'acompte de réservation sur le compte du notaire agréé Signature de la vente (quote-part terrain) auprès du notaire Signature simultanée du contrat d'entreprise générale (CEG)	Construction Rencontre avec I'entreprise générale pour les choix de finitions Paiement des acomptes selon contrat d'entreprise générale durant toute la phase de construction	Livraison Constat des éventuels défauts et retouches sur place Consolidation du crédit de construction Remise des clés
Banque Valiant SA M. Emmanuel Grandjean		Versement Acompte de réservation de CHF 20'000	Versement Valeur foncière du terrain moins l'acompte de réservation	Versement Acomptes selon contrat d'entreprise totale	

grandrive-villeneuve.ch





Documents à fournir.

Établissement financier / Banque

- ☐ Dernière déclaration fiscale
- ☐ Trois dernières fiches de salaire
- ☐ Si primes ou bonus, justificatifs pour les trois dernières années
- ☐ Pour les indépendants, comptes et bilans des trois dernières années
- ☐ Certificat de caisse de pension
- ☐ Police d'assurance-vie et valeur de rachat (si existante)
- ☐ Justificatifs des fonds-propres
- ☐ Mensualités de leasing et ou crédit privé si existant

Notaire

- ☐ Carte assurance maladie
- ☐ Livret de famille
- ☐ Pièce d'identité / permis

grandrive-villeneuve.ch